

06 sep 2019 -18:02

Appartient à [Conseil des ministres du 6 septembre 2019](#)

Chiffres du budget économique 2019-2020

Sur proposition du ministre de l'Economie Wouter Beke, le Conseil des ministres a pris connaissance des chiffres du budget économique 2019-2020, communiqués par l'Institut des comptes nationaux (ICN), en application de la loi du 21 décembre 1994.

En 2019 et 2020, la croissance mondiale est freinée par des conflits commerciaux et des mesures protectionnistes. En conséquence, la croissance du PIB de la zone euro ne dépasserait pas 1,0 % en 2019 et en 2020 (alors qu'elle a atteint 1,9 % en 2018). Ce scénario s'accompagne de deux risques majeurs à la baisse : une nouvelle escalade des différends commerciaux entre les États-Unis et la Chine et un départ chaotique du Royaume-Uni de l'Union européenne.

En 2019, la croissance de l'économie belge accuse, pour la deuxième année consécutive, une perte de vitesse. Le ralentissement conjoncturel international freine la croissance des exportations, si bien que la croissance du PIB belge est retombée à 1,4 % l'an dernier et qu'elle ne dépasserait pas 1,1 % cette année. Une croissance de 1,1 % est également attendue pour 2020. La croissance des exportations continue de fléchir, contrairement à celle de la demande intérieure qui se redresserait sous l'impulsion de la consommation des particuliers. Ces perspectives macroéconomiques n'anticipent pas les éventuelles mesures d'économies budgétaires (et leur impact économique) que les nouveaux gouvernements seront amenés à prendre.

La croissance de l'emploi devrait progressivement se tasser dans le courant de cette année, sous l'effet conjugué du ralentissement conjoncturel et de la progression des gains de productivité. En moyenne annuelle, la progression de l'emploi intérieur reste particulièrement soutenue cette année (+62 000 personnes) mais devrait retomber à 37 000 personnes en 2020. Compte tenu de la légère accélération de la croissance de la population active, le nombre de chômeurs se replie moins fortement (-27 000 personnes en 2019 et -16 000 personnes en 2020) qu'au cours des quatre dernières années. Le taux de chômage (définition Eurostat) devrait s'établir à 5,5 % tant en 2019 qu'en 2020.

La croissance du coût du travail s'est nettement accélérée depuis 2017. Cette accélération alimenterait l'inflation sous-jacente cette année et l'année prochaine. La pression à la hausse ainsi exercée sur l'inflation, mesurée par l'indice national des prix à la consommation, est toutefois plus limitée que l'impact à la baisse des prix de l'énergie. L'inflation, qui a encore atteint 2,1 % l'année passée, devrait ainsi retomber à 1,5 % en 2019 et à 1,4 % en 2020. Selon les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot actuel pour les traitements de la fonction publique et les allocations sociales (107,20) serait dépassé en janvier 2020.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Wouter Beke, ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, de la Lutte contre la pauvreté, de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées

Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique